

Mon accès à la scène  
**Un 5<sup>e</sup> concours réservé  
à la relève artistique de l'arrondissement**

Montréal, le 4 septembre 2008 – L'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, en collaboration avec la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse et le Cirque du Soleil®, lance le concours **Mon accès à la scène 2008**. Pour une cinquième année consécutive, les artistes de la scène âgés de 18 à 35 ans qui habitent dans l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension sont invités à démontrer leur talent.

« Nous sommes extrêmement fiers de présenter le concours **Mon accès à la scène**, déclare le maire d'arrondissement madame Anie Samson, au nom des membres du conseil. Nous avons à cœur le talent de chez nous et c'est grâce à des activités comme celle-ci que nous pouvons découvrir la richesse de jeunes artistes, désireux de se faire remarquer et de percer la sphère artistique. »

Sylvie François, directrice de l'Action culturelle au Cirque du Soleil®, précise : « Si le Cirque du Soleil a participé au développement de **Mon accès à la scène** et le soutient depuis ses débuts, c'est que nous croyons que les arts ont le pouvoir d'inspirer et de changer des vies. Ce concours est issu d'une belle collaboration et veut stimuler l'expression artistique et l'émergence de projets de création de jeunes issus des communautés où nous résidons. C'est toujours avec plaisir que nous découvrons l'innovation et le potentiel de ces jeunes artistes et que nous les accompagnons dans leurs projets en remettant une bourse aux finalistes. »

Madame Liette Lamonde, directrice générale de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse, ajoute « La Fondation est un fier partenaire du concours **Mon accès à la scène**. Ces dernières années ont été riches en découvertes culturelles : nul doute que l'année 2008 le sera tout autant ! Nous sommes heureux d'appuyer un Concours qui offre la chance à nos artistes de la relève de présenter leur spectacle sur une scène et devant public. »

Des bourses totalisant 10 000 \$ seront remises pour la réalisation, la production et la diffusion des projets culturels gagnants. Les lauréats présenteront également leur spectacle à la maison de la culture de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension.

**Comment s'inscrire?**

Les candidats doivent remettre un dossier contenant un démo, un CV artistique, le formulaire d'inscription et les pièces justificatives à monsieur Yves Agouri, coordonnateur de services et développement des affaires – volet artistique, Fondation du maire (514 872-8869 ou yves\_agouri@ville.montreal.qc.ca ).

La date limite du concours est le mardi 14 octobre 2008, à 17 h.

Critères d'admissibilité :

- Être un artiste œuvrant dans les arts de la scène (arts du cirque, danse, musique, théâtre, etc.)
- Être âgé de 18 à 35 ans inclusivement
- Résider dans Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- Habiter Montréal depuis au moins trois mois consécutifs
- Être citoyen canadien ou résident permanent
- Avoir un revenu personnel équivalent ou inférieur au seuil de faible revenu

- Réaliser un projet culturel à Montréal dans l'année suivant la demande de bourse
- Déposer sa candidature au plus tard le 14 octobre 2008
- Rencontrer le coordonnateur de la Fondation du maire

Des cartons d'information relatifs au concours sont disponibles dans les deux bureaux Accès Montréal et dans la plupart des installations de culture, de sports et de loisirs de l'arrondissement. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site Internet de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse : [www.fondationdumaire.ca/monacces](http://www.fondationdumaire.ca/monacces) .

Toutes les personnes intéressées pourront assister à une séance d'information le mardi 7 octobre de 14 h à 16 h, au MAI (3680, rue Jeanne-Mance).

### **Collaborateurs**

Le partenariat entre la maison de la culture de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse et le Cirque du Soleil® est né d'une volonté commune d'encourager le développement culturel de l'arrondissement en permettant l'émergence d'artistes résidant sur son territoire.

La **Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse** a pour mission d'aider les jeunes Montréalais à démarrer leur entreprise et à produire leur projet artistique en leur offrant des bourses et des services. Depuis sa création en 1996, la Fondation du maire a versé plus de 4,4 millions de dollars en bourses à 800 projets qui ont généré près de 1710 emplois.

La collaboration du **Cirque du Soleil®** à ce 5<sup>e</sup> concours démontre bien son attachement pour l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension où il est implanté depuis une dizaine d'années.

### **Lauréats 2007**

Les trois lauréats de l'an dernier ont remporté des bourses totalisant un montant de 10 000 \$ après avoir présenté leur spectacle respectif à l'auditorium Le Prévost et à la salle de diffusion de Parc-Extension. **Mai Otsuka**, du Groupe Dynamo Coléoptera, qui propose une performance multidisciplinaire alliant le théâtre, la chanson et les projections s'est vu remettre une bourse de 5000 \$, alors qu'**Aurélië Spooren** metteure en scène et auteure de *Un jour, de nuit...*, une pièce qui traite de la solitude et des relations humaines, a eu droit à un montant de 3000 \$. **Gabriel Vinuela-Pelletier**, pianiste du **Parc-X Trio**, un ensemble instrumental jazz inspiré à la fois par le be-bop, la musique classique et la pop contemporaine, a de son côté reçu une bourse de 2000 \$.

- 30 -

Source : Paméla Dupaul  
Stagiaire en communication  
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension  
Ville de Montréal

Renseignements : Isabelle Rougier  
Chargée de communication  
514 872-6840